

Conseils de sécurité en matière de jouets



Santé Canada établit des normes de sécurité en matière de jouets que les fabricants de jouets doivent s'assurer de respecter. Les fabricants doivent s'assurer de respecter les normes de sécurité sur les jouets établies par Santé Canada. Les agents de la sécurité des produits de Santé Canada inspectent régulièrement les magasins à la recherche de jouets dangereux. Certains de ces jouets non conformes peuvent effectivement se retrouver sur les tablettes des magasins et dans les foyers. Le danger réside également dans de vieux jouets qui ne sont plus sécuritaires ou dans la façon dont l'enfant les utilise.

Voici quelques conseils pour choisir des jouets sécuritaires et pour s'assurer que les enfants les utilisent convenablement.

Lors de l'achat de jouets

- Lire et respecter l'âge indiqué sur l'étiquette, les avertissements, les mises en garde et les instructions d'assemblage applicables au jouet.
- Rechercher des jouets solides et de bonne fabrication.
- Il peut être dangereux de donner à un jeune enfant un jouet conçu pour un enfant plus âgé.

Note: Dans le cas des jouets faits maison, effectuer également les vérifications mentionnées dans ce feuillet.

Risques d'étouffement :

- Les enfants de moins de trois ans mettent souvent des objets dans leur bouche. Ils risquent de s'étouffer avec de petits jouets, de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées.
- Connaître la façon dont l'enfant joue – les petits jouets peuvent être dangereux même pour les enfants de trois ans et plus qui mettent encore des objets dans leur bouche.
- S'assurer que les jouets à presser ne contiennent aucun dispositif sonore qui pourrait se détacher.
- S'assurer que les autos et les camions ne contiennent pas de roues, de pneus ou d'autres petites pièces détachables.
- S'assurer que les yeux, le nez et autres petits objets sur les jouets rembourrés ou en peluche ne risquent pas de s'arracher.
- S'assurer que les jouets pour bébés comme les hochets et les anneaux de dentition sont assez gros pour ne pas rester coincés dans la gorge du bébé.

Autres risques :

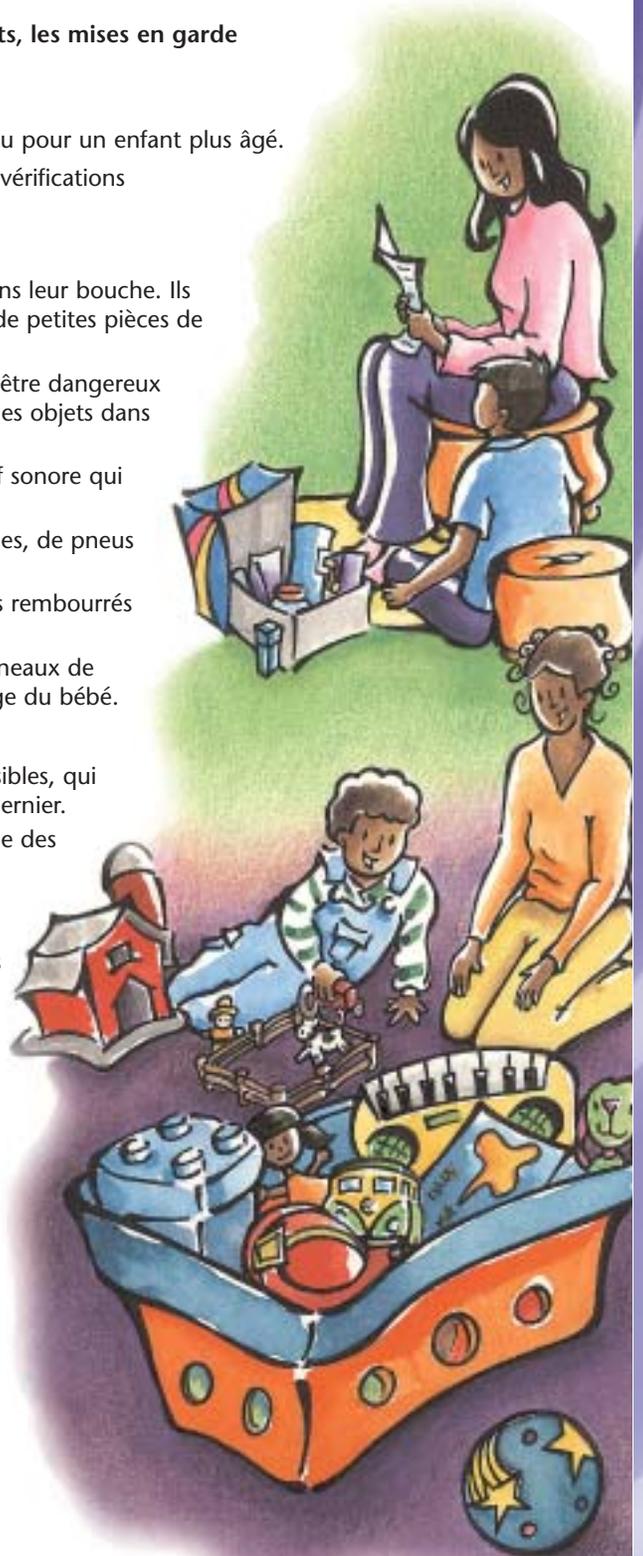
- Éviter les jouets munis de cordes, en particulier les cordes extensibles, qui pourraient s'enrouler autour du cou de l'enfant et étrangler ce dernier.
- Éviter les jouets bruyants. Ils peuvent endommager l'ouïe sensible des enfants. Un jouet bruyant pour un adulte le sera trop pour un enfant.
- S'assurer que le jouet ne contient pas de bouts pointus ou de bords coupants, car ils présentent un risque de coupure pour les enfants.

Après l'achat

- Toujours superviser les enfants et leur montrer comment utiliser les jouets de façon sécuritaire.
- Se débarrasser sans tarder de l'emballage des jouets comme les sacs et les pellicules de plastique, la mousse de polystyrène, les agrafes et les attaches, qui posent un risque de suffocation ou d'étranglement aux enfants.
- Tenir tous les jouets, en particulier les jouets en peluche et en matière souple, loin des sources de chaleur comme les cuisinières, les foyers et les radiateurs, car ils pourraient prendre feu ou devenir très chauds et brûler l'enfant.
- S'assurer régulièrement que les jouets ne contiennent pas de pièces détachables ou brisées ou d'arêtes vives; réparer tout jouet non solide ou brisé ou s'en débarrasser.

Rangement des jouets

- Ranger les jouets et les jeux des grands enfants séparément de ceux des jeunes enfants.
- Utiliser un coffre à jouets sans couvercle ou muni d'un couvercle léger qui ne risque pas de se rabattre sur l'enfant



- Les coffres de rangement ne sont pas tous appropriés pour les jouets. S'ils sont munis d'un couvercle, il faut l'enlever ou s'assurer que :
 - le coffre comporte des trous d'aération pour que l'enfant puisse respirer s'il se faufile à l'intérieur;
 - le couvercle est pourvu d'une charnière qui maintiendra le coffre ouvert, peu importe sa position, même si un enfant essaie de le fermer;
 - le coffre est exempt d'un mécanisme qui pourrait verrouiller le couvercle et enfermer un enfant à l'intérieur.
- Les enfants ne doivent pas avoir accès à des bacs de rangement étanches, car ces derniers posent un risque de suffocation aux enfants qui grimpent à l'intérieur.

Jouets à enfourcher

- Choisir un jouet à enfourcher adapté à l'âge, à la taille et aux capacités de l'enfant.
- S'assurer que le jouet à enfourcher ne risque pas de basculer et qu'il est stable même si l'enfant se déplace à différents endroits sur le jouet.
- Veiller à ce que l'enfant qui joue avec un jouet à enfourcher soit loin d'un escalier, de la circulation, d'une piscine et de tout autre endroit dangereux.
- Être conscient que les enfants qui utilisent des jouets à enfourcher à roues peuvent se déplacer très rapidement. Avant le jeu, déplacer les objets qui pourraient s'abattre sur l'enfant comme les meubles, les lampes, les décorations ou les appareils électriques et éliminer toute autre source de danger comme les cordons d'alimentation.
- Les marchettes pour bébés sont dangereuses. Ne pas les utiliser.

Jouets à piles

- L'installation des piles doit être réservée aux adultes.
- Il faut bien installer les piles. Si elles sont mal installées ou si elles ne sont pas du même genre, il pourrait se produire une fuite ou une surchauffe et l'enfant pourrait se blesser.
- S'assurer que les jeunes enfants sont incapables d'ouvrir le compartiment à piles du jouet.
- S'assurer que l'enfant ne dort pas avec un jouet à piles. Ces jouets peuvent poser un risque de brûlure ou de blessure en cas de fuite ou de surchauffe des piles.
- Appeler sans tarder un médecin ou un centre antipoison si l'enfant avale une pile. Ces dernières peuvent être toxiques.

Ballons en latex

- Les ballons en latex ont causé un certain nombre de décès. Ils peuvent être aspirés et peuvent ainsi obstruer les voies respiratoires d'un enfant.
- Toujours garder les ballons en latex non gonflés et les fragments de ballon éclaté hors de portée des enfants.
- Les ballons en latex doivent servir de décoration et non pas de jouet.

Bijoux

- Ne jamais permettre à un enfant de sucer ou de mâcher des bijoux en métal, qui pourraient contenir du plomb. L'ingestion de plomb, même en petite quantité, peut nuire à la santé et au développement d'un enfant.
- Ne jamais placer un collier, une ficelle, un ruban ou une chaîne autour du cou d'un enfant de moins de trois ans, car ils posent un risque d'étranglement et les petits accessoires présentent un risque d'étouffement pour les enfants.

Plus d'information sur le jeu en toute sécurité

- Garder les petits objets ménagers comme les crayons brisés, la monnaie, les pinces à papier, les capuchons de stylos, les bijoux, les pinces à cheveux, les vis, les boutons, les clés, les bonbons, la gomme à mâcher, etc. hors de la portée des enfants de moins de trois ans. Ces articles sont une cause courante d'étouffement.
- Les décorations et les objets de collection comportent parfois de petites pièces non fixées qui posent un risque d'étouffement ou des pièces aiguës qui présentent un risque de coupure. Il faut donc les garder hors de la portée des enfants.
- S'assurer que les accessoires de fête, notamment les sifflets et les flûtes de fête, ne comportent pas de petites pièces comme des languettes mobiles, qui risquent d'être aspirées.

Santé Canada porte une attention particulière aux plaintes des consommateurs relativement à la sécurité. Les consommateurs qui désirent de plus amples renseignements ou qui croient posséder un jouet potentiellement dangereux peuvent communiquer avec le bureau de la Sécurité des produits de consommation de Santé Canada de leur région :

Vancouver	Colombie-Britannique	(604) 666-5003	Bby_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Calgary	Alberta	(403) 292-4677	Cal_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Edmonton	Alberta	(780) 495-2626	Edm_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Saskatoon	Saskatchewan	(306) 975-4502	Sk_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Winnipeg	Manitoba	(204) 983-5490	Mb_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Hamilton	Ontario	(905) 572-2845	Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Toronto	Ontario	(416) 973-4705	Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Montréal	Québec	(514) 283-5488	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Longueuil	Québec	(450) 646-1353	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Québec	Québec	(418) 648-4327	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Moncton	Nouveau-Brunswick	(506) 851-6638	Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca
Halifax	Nouvelle-Écosse	(902) 426-8300	Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca
St. John's	Terre-Neuve	(709) 772-4050	Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca

